

Service instructeur

Délégation à l'Action Territorialisée
Service Prospective et Aménagement

11^{ème} Commission - N° 2008/I-Me/07

Service consulté

Direction des Affaires Juridiques

**PROGRAMME PARTENARIAL ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET
L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME
DU HAUT-RHIN**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de valider le programme partenarial entre le Département du Haut-Rhin et l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin pour l'année 2008.*

Le Conseil Général, par délibération en date du 20 octobre 2005, a créé une régie personnalisée : l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR).

En effet, le 1er janvier 2006, l'ADAUHR est passée d'un statut associatif à un statut de régie personnalisée, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargée de la gestion d'un service public administratif.

L'ADAUHR intervient donc à deux niveaux :

- à titre principal, elle assure l'assistance et le conseil gratuits aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'intercommunalité, des constructions et des aménagements publics, du patrimoine bâti et de la gestion des paysages, ainsi qu'aux services départementaux.

Depuis une délibération du Conseil Général en date du 23 juin 2006, la subvention allouée à l'ADAUHR, pour le conseil et l'assistance aux collectivités territoriales dans les domaines cités plus haut, est étendue aux autorités compétentes en matière de Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT).

- à titre subsidiaire, elle assure des prestations de service payantes exercées dans le cadre d'une mise en concurrence.

C'est ainsi qu'en 2007, l'Agence consacrait 65 % de ses activités au secteur public et n'intervenait qu'à raison de 35 % dans le secteur concurrentiel.

Pour l'année 2008, il est prévu de passer à 70 % le volume des activités relevant du secteur public.

Statutairement, la régie constitue donc une structure d'appui du Département pour l'assister dans la réflexion d'animation, de coordination et d'information de sa politique de développement cohérent et durable en matière d'urbanisme, d'aménagement et de patrimoine, apportant à la collectivité départementale les compétences d'expertise, de conseil, de diagnostic, de participation à des réunions et à des groupes thématiques de travail...

L'année 2007 s'est inscrite dans un partenariat entre l'ADAUHR et le Département du Haut-Rhin, partenariat validé par délibération en date du 8 décembre 2006 et qui prend la forme d'un document écrit intitulé programme partenarial.

Ce dernier définit les contours de l'intervention de l'ADAUHR dans le cadre du service public administratif, en déclinant, les missions pluriannuelles, annuelles et ponctuelles.

Les missions annuelles devront être réalisées durant la même année au cours de laquelle elles ont été sollicitées.

Les missions pluriannuelles et annuelles seront fixées par le programme partenarial. En revanche, les missions ponctuelles seront celles qui interviendront en cours d'année et qui nécessiteront une réponse réactive de l'ADAUHR.

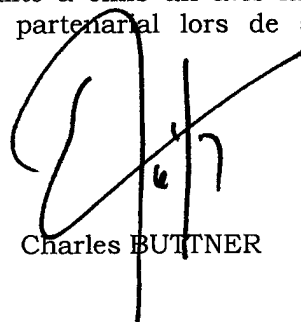
Ces missions feront l'objet d'une demande écrite sur la base d'un document type comprenant les éléments suivants, à savoir, les tâches à réaliser, les compétences à mobiliser, les moyens à mettre en œuvre, les outils à activer et l'échéance des tâches à réaliser.

Le document qui vous est remis fait le point des différentes missions, y compris antérieures.

Ainsi, conformément à la méthodologie de travail mise en place, il vous est proposé de valider, pour l'année 2008, un nouveau partenariat de travail.

La Commission de l'Aménagement et de la Territorialité a émis un avis favorable sur le présent rapport et sur le contenu du programme partenarial lors de sa séance du 21 novembre 2007.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Programme partenarial – Année 2008
Département du Haut-Rhin / ADAUHR
(Agence départementale
d'Aménagement et d'Urbanisme du
Haut-Rhin)

Vu la délibération n° 2005/IV – 5^e/23 du Conseil Général en date du 20 octobre 2005 portant création de la régie personnalisée ADAUHR.

Vu la délibération n° du Conseil Général du Haut-Rhin en date du décembre 2007 portant validation du programme partenarial.

Entre les soussignés :

- le Département du Haut-Rhin, sis 100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR CEDEX, représenté par le Président du Conseil Général, autorisé par la délibération visée ci-dessus,
et
- l'ADAUHR sis 16 A avenue de la Liberté – BP 60467 – 68020 COLMAR CEDEX, représenté par son Président, autorisé par une délibération en date du 10 janvier 2006.

Préambule

L'ADAUHR, Agence Départementale d'Aménagement et l'Urbanisme du Haut-Rhin, est depuis le 1^{er} janvier 2006, une régie départementale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargée de la gestion d'un service public administratif.

Article 1^{er}- Objet

Le présent programme partenarial a pour objet de définir les contours de l'intervention de l'ADAUHR au titre de la collaboration et dans le cadre du service public administratif qu'elle assure par le biais de son statut de régie personnalisée.

Article 2- Interventions de l'ADAUHR

Statutairement, la régie a pour objet d'assister et de conseiller, sur le plan administratif et technique, le Conseil Général du Haut-Rhin. La régie constitue une structure d'appui du Conseil Général du Haut-Rhin pour l'assister dans la réflexion d'animation, de coordination et d'information de sa politique de développement cohérent et durable en matière d'urbanisme, d'aménagement et de patrimoine, apportant au Département les compétences suivantes : expertise, conseil, diagnostics, participation à des réunions et groupes thématiques de travail...

L'ADAUHR constitue ainsi depuis 2006, un centre de ressources pour les services départementaux.

A ce titre, les interventions de l'ADAUHR continueront à se faire en fonction de trois axes :

▪ **Axe 1 - de manière pluriannuelle / Axe 2 - de manière annuelle :**

L'ensemble des missions pluriannuelles et annuelles confiées par le Conseil Général à l'ADAUHR dans le cadre du programme partenarial 2008 sont détaillées dans le tableau joint en annexe.

▪ **Axe 3 - de manière périodique :**

Lorsque les missions n'entrent pas dans le champ de celles décrites en interventions pluriannuelles et annuelles, chaque service ou direction devra préciser à l'ADAUHR, par écrit, sur la base d'un document type, les éléments suivants, à savoir :

- les tâches à réaliser,
- les compétences à mobiliser,
- les moyens à mettre en œuvre,
- les outils à activer et l'échéance des tâches à réaliser en vue d'interventions spécifiques et périodiques, sous réserve que ces tâches correspondent à celles définies à l'article 2 du présent programme partenarial.

Article 3 – Les interventions de l'ADAUHR, déclinées à l'article 2, feront l'objet d'une définition claire et précise des besoins des services, dans leur contenu ainsi que dans leurs modalités de réalisation.

Article 4 – L'année 2008 verra la mise en place d'un outil de suivi partenarial des missions confiées à l'Adauhr afin d'avoir en temps réel une vision claire et partagée par l'ensemble des services de l'état d'avancement des missions confiées.

En fin d'année une évaluation conjointe des missions réalisées / restant à réaliser sera effectuée.

Article 5 – Le programme partenarial est applicable à compter du 1^{er} janvier 2008.

Fait en triple exemplaire

A....., le.....

Le Président de l'ADAUHR,

Le Président du Conseil Général,

Michel HABIG

Charles BUTTNER

Annexe : Recueil des missions des différents services du Conseil Général confiées à l'ADAUHR dans le cadre du programme partenarial 2008.

	Thématique de la mission confiée	Service(s) responsable(s)	Intitulé	Commande : annuelle (A) - pluriannuelle (P)	année de la convention ayant passé la commande	Forme de la sollicitation	État d'avancement	Echéance	
L'expertise et l'assistance aux services du Département dans l'exercice de leurs compétences :	pour les établissements sociaux	DSOL - DAPH/PA	public PA : L'expertise et l'assistance auprès du Conseil Général pour la réalisation d'un état des lieux du parc des EHPAD, dans le but d'établir une classification de ces établissements en fonction de leur conformité aux normes, et pour la formulation de propositions d'un programme de rattrapage des établissements non conformes.	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	non définie	
		DSOL - DAPH/PA	public PA : actualisation de l'annuaire	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	1er rednu sept 2008, animation en 2009	
		DSOL - DAPH/PA	public PH : L'expertise et l'assistance auprès du Conseil Général pour la réalisation d'un état des lieux du parc des établissements publics accueillant des personnes handicapées, dans le but de procéder à une classification de ces établissements au regard des conditions de confort et de sécurité.	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	Premier rendu 4ème trimestre 2008, rendu final en 2009	
		DSOL - DAPH/PA	public PH : L'assistance auprès du Conseil Général dans la réalisation d'un référentiel normatif des établissements recevant des personnes handicapées afin d'étendre, le cas échéant, les compétences de la commission des normes.	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	Premier rendu 4ème trimestre 2008, rendu final en 2009	
		DSOL - DAPH/PA	pour l'ensemble de la Direction de la Solidarité : définition d'objectifs précis en terme environnementaux, réflexion pour la mutualisation des gros équipements, prise en compte des dépenses de fonctionnement induites par la conception architecturale des établissements à prix de journée et relations avec les intervenants	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	Premier rendu 4ème trimestre 2008, rendu final en 2009	
		DSOL - DAPH/PA	pour l'ensemble de la Direction de la Solidarité : L'assistance auprès du Conseil Général dans la réalisation de diagnostics immobiliers et économiques des opérations et dossiers soutenus par le CG.	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	Premier rendu 4ème trimestre 2008, rendu final en 2009	
		DSOL - DAPH/PA	pour l'ensemble de la Direction de la Solidarité : La participation à la commission des normes pour les établissements à prix de journée	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	non définie	
		DSOL - DAPH/PA - DEFI	public adolescents / enfants : L'assistance auprès du Conseil Général dans la programmation des opérations prioritaires au regard des conditions de confort et de sécurité à mener sur les établissements publics recevant des enfants et des adolescents.	A	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	2008	
		DSOL - DAPH/PA - DEFI	public adolescents / enfants : actualisation du référentiel élaboré en 2004	A	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	2008	
		DAT	L'assistance et conseil aux autorités en charge des schémas de cohérence territoriale (SCOT).	P	2006	Délibération 23 juin 2006	en cours	expiration après l'adoption des SCOT (2010 ?)	
		DAT	L'assistance et conseil aux communes et aux EPCI en matière d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme		2006	Délibération 23 juin 2006	en cours	non définie	
		pour les collèges :	SAE/STS	L'aide à la réflexion et à l'assistance en vue de l'établissement de nouveaux collèges (aide à la localisation et à l'implantation de ceux-ci).	A	2006	Commande des services pour l'année 2006, renouvelée en 2007, à renouveler en 2008	en cours	2008
			SAE/STS	L'aide à la redéfinition de la carte scolaire (redéfinition des secteurs de recrutement des collèges nouveaux ou existants).	A	2006	Commande des services pour l'année 2006, renouvelée en 2007, à renouveler en 2008	en cours	2008
			SAE/STS	Le conseil dans le cadre de la définition des dessertes de transports scolaires.	A	2006	Commande des services pour l'année 2006, renouvelée en 2007, à renouveler en 2008	en cours	2008
L'aménagement du territoire et l'urbanisme		DAT	L'aide aux réflexions d'aménagement du territoire (territoires de vie (SCOT et sous secteurs, principales caractéristiques et perspectives de développement des différents territoires, objectifs d'aménagement équilibré...)	P	2006	Commande des services pour l'année 2006, renouvelée en 2007, à transformer en mission pluriannuelle en 2008	en cours	non définie	
		DAT	L'aide à la réflexion et à la mise en œuvre éventuelle d'un cadre de référence en matière d'aménagement du territoire dans le Haut-Rhin.	P	2006	Commande des services pour l'année 2006, renouvelée en 2007, à transformer en mission pluriannuelle en 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	non définie	
		DAT	Le conseil et l'assistance dans le domaine des pôles urbains.	A	2007	Commande des services pour l'année 2007, mission non terminée en 2008, à terminer.	en cours	1er trimestre 2008	
		pour le sport	MAM	L'aide à la réalisation d'un inventaire des espaces, sites et itinéraires de sports en pleine nature (inventaire PDES)	A	2006	Commande des services pour l'année 2006, renouvelée en 2007, à renouveler en 2008	en cours	2008
		de manière générale	DAT	L'aide à la réflexion et assistance en vue de l'établissement de nouveaux outils (méthodologie à mettre en œuvre, veille stratégique), de nouveaux critères (en matière d'aides financières par exemple) et de nouveaux équipements (gendarmarie, collège, centres médico-sociaux).	A	2006	Commande des services pour l'année 2006, renouvelée en 2007, à transformer en mission pluriannuelle en 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	non définie
	L'information géographique		DGAHR	La contribution à la mise en œuvre du SIG départemental, puis de sa gestion	P	2007	commande des services pour l'année 2007	en cours - fera l'objet d'une convention particulière	non définie
			SEU	L'élaboration d'un SIG (observatoire des zones d'activités haut-rhinoises)	P	2008	commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	2009
			DAT	L'établissement de banques de données Informatiques sous forme géographique, soit territoriale, soit transfrontalière.	P	2006	Commande des services pour l'année 2006, renouvelée en 2007	en cours	à poursuivre en 2008
			DPS	Assistance et conseil dans l'élaboration d'un SIGP (Système d'Information et de Gestion du Patrimoine).	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	Lancement du SIGP prévu lors du comité de pilotage du 29/11/2007	non définie
			DAT	La production de documents d'information géographique à la demande sur différents sujets : territoires de vies, projets particuliers en cours dans les territoires	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	à démarrer en 2008, date à fixer avec le service responsable	non définie
La participation et l'assistance au « Projet pour le Haut-Rhin »		MPT	la participation et l'assistance à différents groupes relatifs au Projet pour le Haut Rhin : groupe "territorialisation", groupe "habitat et solidarités territoriales", groupe "SIG", groupe "sites majeurs des activités", groupe "coopération transfrontalière" (élaboration d'une stratégie départementale en matière de coopération transfrontalière)	P	2006	Commande des services pour l'année 2006, renouvelée en 2007	en cours	à poursuivre en 2008	
		DGAHR	La participation et l'assistance aux services du Conseil Général à la conception et à la mise en œuvre du dispositif de veille stratégique et territoriale dans le Haut Rhin.	A	2007	Commande annuelle des services pour l'année 2007 ; à transformer en commande pluriannuelle - pourra faire l'objet d'un conventionnement particulier	en cours	non définie	
		SHST	De participer à la réalisation du Plan Départemental de l'Habitat et à ce titre de participer à la Journée Habitat de novembre 2008	A	2008	Commande des services pour l'année 2008	en cours	fin 2008	
		SHST	D'assurer un rôle d'expert conseil auprès des services du conseil Général concernant les opérations expérimentales « nouveaux logements - nouveaux quartiers ».	P	2008	Commande des services pour l'année 2008 - suite des commandes 2006 et 2007 "assistance à la conception de nouvelles formes d'habitat et leur mise en œuvre"	en cours	non définie	
		SAT	L'assistance dans la mise en œuvre du SIG du Rhin Supérieur et dans la mise en place éventuelle d'un Observatoire Statistique du Rhin Supérieur.	P	2008	Commande des services pour l'année 2008 - suite de la commande 2007 "assistance au Conseil Général du Haut Rhin dans le projet de SIG transfrontalier"	en cours	non définie	
		SAT	L'assistance dans le suivi de l'évolution du périmètre de l'Agglomération Trinationale de BALE.	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	en cours	non définie	
		SAT	Le suivi du projet « Internationale Bauausstellung » (IBA) dans le cadre de l'Euro district Trinationale de BALE	P	2008	Commande des services pour l'année 2008	en cours	non définie	